



Avis d'audience publique

Le 26 mai 2015

Réf. 2015-H-04

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique en deux parties pour étudier la demande d'Ontario Power Generation (OPG) concernant le renouvellement, pour une période de 13 ans, de son permis d'exploitation d'un réacteur de puissance pour la centrale nucléaire Darlington, située dans la municipalité de Clarington (Ontario). OPG a demandé cette période de permis afin d'y inclure les activités de prolongation de la durée de vie, y compris la réfection des quatre réacteurs de Darlington.

Le permis actuel autorise OPG à exploiter la centrale nucléaire Darlington, qui compte quatre réacteurs nucléaires et l'équipement connexe, conçus pour produire de l'électricité.

Partie 1 de l'audience : 19 août 2015
Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage,
280, rue Slater, Ottawa (Ontario)
Heure : Conformément à l'ordre du jour, qui sera publié avant la date
d'audience

Partie 2 de l'audience : 2 au 5 novembre 2015
Lieu : Église Hope Fellowship, 1685, rue Bloor, Courtice (Ontario)
Heure : Conformément à l'ordre du jour, qui sera publié avant la date
d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN (suretenucleaire.gc.ca) et y sera archivée pendant 90 jours.

Les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission sont invités à fournir des commentaires sur la demande d'OPG dans le cadre de la deuxième partie de l'audience. Les demandes d'intervention doivent être présentées au Secrétariat de la Commission au plus tard le 28 septembre 2015, en ligne (<http://suretenucleaire.gc.ca/fra/the-commission/intervention/index.cfm>) ou selon les coordonnées présentées plus bas. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, **la demande doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire élaborant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur

Les renseignements personnels, comme l'adresse et les numéros de téléphone, sont essentiels pour lier le mémoire à son auteur. Veuillez soumettre vos renseignements personnels sur une

page distincte si vous souhaitez assurer leur confidentialité. Veuillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public, sur demande auprès du Secrétariat.

La demande d'OPG et les recommandations du personnel de la CCSN, qui seront étudiées dans le cadre de la première partie de l'audience, seront disponibles après le 20 juillet 2015. Ces documents ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous ou en ligne depuis le site Web. Les ordres du jour, les transcriptions des audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN (suretenucleaire.gc.ca).

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca